

Direction Générale des Douanes



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CIRCULAIRE N°1393 DU 25 JUIL 2008
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

OBJET : Cautionnement des

- *magasins câles,*
- *magasins de dégroupage*
- *aires de dédouanement.*

Féf. : Code des douanes

- *circulaires 1312*
- *du 08 mars 2006.*

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que suite à l'évaluation du **système de garantie** des magasins câles, des aires de dédouanement et des magasins de dégroupage qui, aux termes de la circulaire visée en référence, impose une caution bancaire de cinq cent millions (500.000.000 FCFA), **les mesures de révision ci-après sont adoptées :**

I - MESURES GÉNÉRALES

1°) Les bénéficiaires d'agrément de magasins câles, de magasins de dégroupage et d'aires de dédouanement doivent désormais produire une soumission annuelle assortie d'une caution bancaire de **deux cent millions de francs (200.000.000 FCFA)**, pour chaque agrément.

2°) Les exploitants de ces espaces, qui disposent d'un crédit d'enlèvement d'au moins deux cent millions, peuvent s'en prévaloir pour la garantie susvisée.

3°) Ceux qui disposent d'un crédit d'enlèvement supérieur ou égal à cinq cent millions (500.000.000 FCFA) sont autorisés à s'en prévaloir pour l'ensemble de leurs agréments de magasins.

II - MESURES SPECIFIQUES AUX SOCIETES D'ENVOIS EXPRESS.

Pour la garantie de leurs magasins de dégroupage, les sociétés d'envois express sont tenues de produire à titre de garantie, une caution bancaire de cent millions (100.000.000 FCFA) pour chaque agrément de magasin.

Je précise que les dossiers de soumission sont à adresser à la Direction des Services Douaniers d'Abidjan.

Les dispositions de la présente sont d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.

AMPLIATIONS :

- MEF/DIR/CAB
- DIR.Recettes Douanières
- SYND - Transit A/C SAGA-CI
- SYNATRANS
- FINIS-CI
- UGECI
- CGECI
- FPME
- P.A.A
- IGE
- GPP
- CCICI
- Toutes Directions Douanes.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



COL MAJOR A. MANGLY